

**NOUVEL ORGANISATEUR
DEMANDE D'ORGANISATION DE CONCOURS**



L'organisateur de concours doit soumettre cette demande dûment remplie et signée, accompagné d'un chèque de 100\$ au nom de l'AÉRE afin de couvrir ses frais d'inscription de concours. Une entente de paiement par internet peut également être établie, veuillez communiquer avec l'AÉRE.

Le demandeur verra le site de concours visité par deux membres du Comité de l'Association Équestre Régionale de l'Estrie, ceux-ci l'évalueront selon une liste de critère prédéfinis (voir plus bas).

Par ailleurs, le demandeur comprend que le concours, si obtenu, entraînera l'obligation de se conformer aux règlements de notre Association en ce qui a trait à l'organisation de concours.

L'AÉRE avisera le demandeur du nom des représentants du CA et de la date de leur visite.

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Nom :	_____	Prénom :	_____
Organisme :	_____		
Courriel :	_____		
Adresse :	_____		
Téléphone #1 :	_____	Téléphone #2 (si requis) :	_____
#Licence Cheval Québec :	_____	#Licence Canada Équestre :	_____
	<i>Obligatoire</i>		<i>Obligatoire</i>
Lieu du concours :	_____		

Pour organiser un concours équestre régional en Estrie, l'AÉRE exige que les organisateurs répondent aux critères énumérés ci-dessous :

- L'organisateur doit être propriétaire d'écurie établie en Estrie ou un entraîneur ayant des élèves (minimum de 3 élèves) participants aux concours en Estrie ou un organisme ayant pour but de développer le sport équestre dans une région précise de l'Estrie (réinvestissement d'une partie des profits à l'AÉRE);
- Le concours doit être organisé en Estrie selon les dates déterminées avec l'AÉRE;
- **L'organisateur doit être membre de Cheval Québec, Canada Équestre et de l'AÉRE.**

LE SITE DE CONCOURS DOIT OBLIGATOIREMENT COMPRENDRE :	CONFORME	PRÉVU LE
Une surface de concours plane rectangulaire de 20 000 pi ² minimum délimitée clairement et conforme aux spécifications dans l'avant-programme.		
Une aire d'échauffement plane, délimité et suffisamment grande pour contenir 3 sauts en chasseur/sauteur ou pour recevoir les cavaliers de la classe suivante en dressage.		
Un minimum de 1 premier répondant ou 1 ambulance ou 1 médecin sur place ou 2 secouristes identifiés.		
Des installations sanitaires propres et accessibles aux compétiteurs et aux spectateurs.		
Des installations d'eau courante pour abreuver les chevaux à proximité (max. 200 pi).		
Une place de stationnement suffisante et sécuritaire.		
Des installations respectant les règlements de Cheval Québec, Canada Équestre et l'AÉRE selon la discipline (chasseur/sauteur ou dressage) et selon le niveau du concours.		

Je, _____, ai lu et compris la liste des points requis pour l'organisation de concours et accepte de m'y conformer.

Signé le _____, à _____

Signature

Veuillez envoyer votre formulaire complété à info@aere.ca avant la fin octobre de l'année précédant celle à laquelle vous souhaitez organiser un concours (ex : octobre 2022 pour la saison 2023).